

Le Racket : Stoooooooooooooooooop - 1/2

Se faire racketer, cela n'arrive pas qu'au autres. D'ailleurs tu as peut-être déjà subit ce type d'agression. C'est pour ça que je donne des conseils pour ne pas rentrer ou sortir du guêpier...

1°Tais-toi ou bien...

Le racket ressemble a du chantage "tu me donnes tes Nike sans broncher, sinon je te casse le nez. " C'est pire qu'un simple vol puisqu'il se double d'une menace physique et d'une pression psychologique. "Les victimes se trouvent sous l'emprise de leur agresseur, souvent dans la durée, avec une intimidation et la menace au cas ou le silence serait rompu", explique t-on au Numero Vert, Jeunes Violences Ecoute (voir numéro en bas de page). On se fait racketter pour une gomme ou un stylo... Puis pour une trousse, un blouson et, parfois, pour de l'argent que la victime va finir par voler dans le porte-monnaie de ses parents. Le pire, finalement, n'est pas le vol (qui est tout de même d'une gravité sans nom) mais l'humiliation subie.

2°C'est un délit !!!

Obliger quelqu'un, par la menace ou par la force, à donner de l'argent ou des objets est du vol : le racket et donc un délit punis par la loi. Le racket avec violence peut mener à la prison ferme (pour un majeur), sept en maximum et à 106 000 euros d'amende ! Pour les mineurs, le juge pour enfants recommande des mesures éducatives : des réparation (où le jeune doit réaliser une bonne action bénévole ou un dédommagement financier...), une admonestation (avertissement solennel selon lequel le racketteur apprend que, s'il recommence ou fait du mal à ses victimes, les sanctions seront extrêmement sévères), ou une mise en liberté surveillée...

3°Portrait robot de la victime

Tu es discret, un peu (ou plus) peureux, en tout cas tu n'es sûrement pas bagareur. L'agresseur sait bien que tu n'oseras pas te battre, ni rendre les coups. Tu perds toute confiance en toi et tu te sens coupable de la violence dont tu n'est rien d'autre que la victime, faute d'avoir denoncer ton ou tes agresseurs. Cette agression t'obsède, et tu pense (à tort) qu'en donnant tout ce qu'exige ton bourreau tes problèmes vont s'atténuer. Mais le silence ne profite qu'au racketteur, car, pendant ce temps, replié sur toi même, tu vas très mal. Les medecins obsèrvent même des problèmes de santé : perte de sommeil, montée d'angoisse, envies de suicide...

4°En parler et vite !!!

Eh ! Le lâche ce n'est pas toi, c'est le racketteur ! C'est trop facile de s'attaquer à plus faible que soi. En parler, non seulement ça soulage, mais en plus, ça va te permettre de t'apercevoir que le racketteur en question a fait d'autres victimes. Parler, c'est aussi ne plus culpabiliser (toi pas le racketteur bien sûr !), ne plus se sentir coupable. En brisant la "loi du silence", l'agresseur perd un peu d'assendant sur toi, puisque tu a choisi ton camp : ne plus subir. Reste que l'on ne peut pas se sortir tout seul du racket. Un mot : **solidarité**.

5°Mieux vaut rester discret

Tu as peut-être peur des représsailles si un adulte tente de regler le problème directement. En effet, l'agresseur peut mettre ses menaces à exécution. D'où l'intérêt de prendre conseil auprès de permanences téléphonique (en bas de page), ou de la police si les vols sont graves. Ces proessionnels peuvent trouver une solution sans que tu risque quoi que se soit. D'ailleurs si le racketteur a plusieurs victimes, il ne saura pas celle qui l'a dénoncé.

6°Si le racket à lieu au collège ou au lycée

Autant en parler à une personne de confiance : un pion, un prof, le conseiller d'éducation ou le proviseur. Ce

Le Racket : Stooooooooooooooooop - 2/2

dernier doit alors faire appliquer le règlement. Le racketteur est convoqué avec ses parents et il peut être expulsé provisoirement ou définitivement de l'établissement, selon la gravité de ses actes.

7° Conseils

- N'exhibe pas des chose (habits de marque, gros billet...) susceptible d'allécher un racketteur
- Si tu te sens en danger, entre dans une boutique, demande y de l'aide ou appelle tes parents

8° Numéros utiles

Des permanences téléphoniques anonymes et gratuite (on peut même les appelé d'une cabine sans carte ni monnaie) sont à ta disposition. Il est possible de les appelé pour un conseil comme pour de l'aide :

- Fil Santé Jeunes : 0 800 235 236
- Jeunes Violences Ecoute : 0 800 20 22 23